

Libre-échange avec l'Indonésie: trois choses que vous ne saviez peut-être pas encore

Le 7 mars prochain, les Suissesses et les Suisses se prononceront sur l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec l'Indonésie. En Suisse, nous n'avons jamais eu, ou presque, à nous occuper d'une votation sur un tel sujet. Dès lors, il est d'autant plus difficile pour les électeurs de se faire un avis. Pourquoi l'accord avec l'Indonésie est-il important? Et que prévoit son contenu concrètement? Pour ce qui concerne le commerce extérieur suisse, il y a trois points en particulier qui me tiennent à cœur et que je voudrais examiner plus en détail ici.

L'accord avec l'Indonésie est important pour la Suisse. Nous savons tous qu'en tant que nation exportatrice, la Suisse a besoin d'un bon accès aux marchés étrangers. Or l'Indonésie, avec ses 267 millions d'habitants, est un marché de croissance important. Beaucoup de personnes ne savent pas ce sur quoi porte un accord de libre-échange. Permettez-moi de faire trois observations.

Un accord de libre-échange, ce n'est pas la porte ouverte à des échanges débridés. Il supprime des obstacles au commerce et allège les charges administratives. Cela profite à toutes les parties

Premièrement, il ne s'agit pas d'échanges libres dans le sens de flux de marchandises massifs et non réglementés. Forts de jusqu'à 1300 pages, les accords de libre-échange règlent en détail les échanges économiques entre les pays partenaires. L'objectif premier est de supprimer des obstacles au commerce tels que les droits de douane ou les contingents. Il s'agit ensuite de simplifier l'examen de la conformité aux prescriptions techniques. Cela ne passe pas par l'abrogation de réglementations nationales. Les denrées alimentaires et les jouets importés, par exemple, doivent continuer à être conformes aux prescriptions techniques nationales. Des contrôles sont effectués. En Suisse, ce sont les autorités qui s'en chargent. Les incessants rappels de produits défectueux en sont la preuve. Le présent accord n'y changera rien.

L'accord de libre-échange avec l'Indonésie facilite non seulement le commerce des marchandises, mais améliore également la protection de la propriété intellectuelle

Deuxièmement, la conclusion d'un accord de libre-échange ne vise pas seulement à simplifier la circulation de marchandises, elle améliore également la protection des brevets et des marques. Cela est vital pour l'économie suisse, car elle est fondée sur l'innovation. Notre prospérité dépend des inventions. L'accord de libre-échange apporte une contribution importante à cet égard, car la propriété intellectuelle des entreprises suisses sera mieux protégée en Indonésie.

Un accord de libre-échange crée la confiance et améliore l'accès aux autorités des partenaires. Cela est très utile, surtout en temps de crise

Troisièmement, les accords de libre-échange marquent le début d'une coopération plus étroite entre les gouvernements sur des questions économiques. En cas de problèmes dans les échanges commerciaux ou en temps de crise, on trouve plus facilement des solutions et surtout plus rapidement. Les autorités se connaissent, la confiance s'accroît et les contacts entre les personnes se passent mieux. Cela est prometteur, en particulier dans le cas de l'Indonésie: selon des experts de PricewaterhouseCoopers, le pays deviendra la quatrième économie mondiale d'ici à 2050.

Contrairement à ce qu'affirment les opposants, l'accord avec l'Indonésie n'est pas motivé par l'appât du gain de quelques entreprises suisses. Les deux pays en tireront profit

Comme vous le voyez, les accords de libre-échange tels que celui conclu avec l'Indonésie permettent d'intensifier les relations économiques et d'accroître la confiance entre les pays partenaires. Les échanges tout comme les investissements entre les deux pays deviendront moins onéreux, plus sûrs et plus faciles. Les deux pays en retireront des avantages.

Et n'oubliez pas que, en ces temps économiquement difficiles, marqués par la montée du protectionnisme et le blocage de l'OMC, les accords de libre-échange sont, pour la Suisse, un instrument très précieux pour garantir un accès privilégié aux marchés étrangers tels que l'Indonésie. Le 7 mars prochain, saisissons l'opportunité qui nous est offerte de renforcer nos entreprises exportatrices en votant OUI à l'accord avec l'Indonésie.